



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2017, et dresse les grands axes programmatiques 2018.

La 2^{ème} partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2017

L'année 2017 s'est inscrite dans la continuité de la mise en œuvre de la stratégie scientifique et technique adoptée fin 2013. Ainsi, l'activité s'est concentrée sur :

- la poursuite des programmes d'inventaires systématiques sur la flore et le déploiement de l'Observatoire de la Biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine ;
- la poursuite des travaux structurants sur la connaissance des habitats naturels, avec en particulier le lancement de plusieurs projets structurants sur la cartographie des habitats (Bordeaux Métropole, Bassin d'Arcachon, Réserves naturelles) suite aux orientations scientifiques validées par le Comité scientifique d'avril 2017 ;
- la poursuite de la mise en œuvre des actions de conservation et de suivi des éléments les plus rares et menacés ;
- la poursuite et le renforcement l'appui aux politiques publiques de préservation de la biodiversité en lien avec un accroissement important et continu des demandes.

➤ Connaissance : pôle flore

La mise en œuvre des inventaires systématiques (ou projets « *Atlas de la flore sauvage* ») avait été retenue comme le chantier majeur devant concentrer l'activité des botanistes du Conservatoire dès le début de la période 2014-2018, car fournissant le socle fondamental de connaissance et constitutif de l'expertise nécessaire à l'alimentation des politiques publiques de protection de la nature.

En 2017, le travail d'inventaire de l'équipe de botanistes s'est ainsi poursuivi sur les *départements de la Charente-Maritime, de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques*. Si des moyens relativement importants ont été concentrés sur ces inventaires, ils ne pourront néanmoins être suffisants à l'atteinte des objectifs visés sur certains territoires (départements des Landes et de Charente-Maritime en particulier). Un dimensionnement des moyens nécessaires a ainsi été effectué en vue de mobiliser des moyens renforcés sur ces territoires.

Le *programme d'inventaire de la flore du Lot-et-Garonne*, engagé en 2014 grâce aux financements du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, du Conseil régional d'Aquitaine et de fonds FEDER, s'est poursuivi en 2017.

Le *programme d'inventaire de la flore de Dordogne*, lancé en 2015 grâce à des financements du Conseil départemental de Dordogne, du Conseil régional d'Aquitaine et du FEDER, s'est également poursuivi.

En revanche, les inventaires n'ont pu être lancés sur les départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne. La reprise des contacts avec les Conseils départementaux, qui était fixée comme un objectif 2017, n'a pu être réalisée du fait notamment de l'absence du responsable d'antenne depuis avril 2017 (arrêt maladie longue durée).

Les inventaires ont également été menés dans le cadre du programme d'élaboration des *Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* sur le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG). Neuf nouvelles communes situées dans les Landes ont ainsi fait l'objet de prospections. La rédaction des fiches communales concernées, en partenariat avec le PNRLG et la LPO, aboutira début 2018. Les restitutions aux communes seront organisées par la suite.

Au total, le nombre de données collectées en 2017 devrait dépasser les 300 000 données nouvelles, ce qui traduit l'investissement substantiel de l'équipe sur ce chantier majeur. Le chiffre définitif ne sera connu que dans quelques semaines, à l'issue de la saisie des données dans le système d'information de l'Observatoire.

Autres axes de travail structurants et temps forts de l'année 2017, les programmes d'élaboration et de révision des Listes rouges de la flore vasculaire d'Aquitaine et de Poitou-Charentes se sont poursuivis et ont débouché sur la production des listes finales, suite aux ateliers des comités d'évaluations menés sur les deux territoires et associant les experts du réseau naturaliste. La validation par le CSRPN de ces listes, étape préalable à leur publication, est prévue en 2018. La production de ces référentiels scientifiques incontournables et très attendus était fléchée comme un chantier phare de la période 2014-2018. Il est en passe d'être abouti.

Les travaux d'organisation du secrétariat scientifique des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine ont également été un axe de travail important en 2017 impliquant fortement le CBNSA. Les inventaires se sont poursuivis en Aquitaine et en Poitou-Charentes et ont conduit à l'actualisation d'une soixantaine de ZNIEFF et la création d'une douzaine de ZNIEFF. La validation de ces travaux par le CSRPN est prévue en 2018.

Enfin, dans le cadre d'un programme également financé par la DREAL, des réflexions ont été engagées pour préfiguration d'un Observatoire des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine ainsi que d'un plan d'actions. De nombreux échanges et appuis techniques ont été menés dans ce cadre. Les concertations avec les partenaires à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine se poursuivront en 2018 en vue d'articuler ce projet avec les dispositifs existants (notamment l'ORENVA en Poitou-Charentes).

➤ Connaissance : l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine

La nouvelle version de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV-NA) a été ouverte début 2017 et succède à l'ancien Observatoire de la Flore Sud-Atlantique (OFSA), suite à son élargissement début 2016 à la grande région et au choix du nouveau nom de la région fin 2016. Ce dispositif pivot a fait l'objet de diverses évolutions.

Le développement du système d'information de l'Observatoire s'est poursuivi mais a néanmoins été perturbé en 2017 par le départ de l'agent en charge de ce travail ; toutefois, la continuité du service de gestion des données a été assurée par le CBNSA et la prise de fonction d'un nouveau développeur en septembre 2017 a permis de reprendre le développement.

L'Observatoire a plus particulièrement progressé en 2017 sur le volet habitats naturels, avec la mise en place d'outils structurants (tableau de bord sur les sites Natura 2000) et des améliorations profondes apportées au kit de cartographie mis à disposition des animateurs de sites Natura 2000 voire des gestionnaires de réserves naturelles.

L'accent a également été mis sur l'animation du réseau d'observateurs, avec l'organisation de plus d'une trentaine de sorties botaniques sur l'ensemble du territoire. Certains membres du réseau d'observateurs se sont engagés dans la démarche de contribution à l'inventaire à travers la participation aux inventaires. Plus de 800 personnes sont ainsi inscrites à l'Observatoire, dont environ 200 nouvelles inscriptions en 2017.

Plusieurs partenariats importants ont été scellés en 2017 avec des acteurs naturalistes, notamment pour la valorisation des données dans l'Observatoire. Les conventions partenariales ont ainsi été formalisées avec les organismes suivants en 2017 :

- le CREN Poitou-Charentes (renouvellement du partenariat ciblé sur l'Observatoire) ;
- la Société Linnéenne de Bordeaux ;
- le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat ;
- l'association Cistude Nature ;
- la SEPANSO (fédération et sections départementales) avec les trois Réserves Naturelles Nationales affiliées.

Divers autres partenariats sont en cours de mise en place et devraient déboucher courant 2018.

Citons également des partenariats scellés en 2017 avec le PNR de Millevaches en Limousin et le CPIE des Pays Creusois avec le CBN du Massif central pour la gestion et la mutualisation des données à travers l'OBV Nouvelle-Aquitaine géré par le CBNSA.

Les partenariats se sont en outre poursuivis avec de nombreux acteurs avec lesquels des conventions avaient déjà été établies les années précédentes (parcs naturels régionaux, sociétés botaniques, associations de protection de la nature, jardins botaniques, etc.).

Au total, **468 639 données nouvelles** ont été intégrées en 2017 correspondant à **97 organismes**, pour 580 observateurs.

Ainsi, le bilan fin 2017 avoisine désormais les **3,5 millions de données centralisées** dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont **plus de 2,25 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA**). Ces chiffres illustrent la progression considérable de la connaissance sur la flore vasculaire dans le Sud-Ouest.

L'Observatoire est désormais positionné et reconnu par l'ensemble des acteurs comme le dispositif pilier de la gestion de la connaissance sur la flore et les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA a ainsi engagé divers échanges et rencontres avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Observatoire régional de l'environnement de Poitou-Charentes en vue d'articuler l'OBV Nouvelle-Aquitaine avec le projet

d'Observatoire régional de la biodiversité que devra mettre en place l'Agence régionale de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance : pôle habitats**

L'activité du pôle Habitats s'est poursuivie sur des chantiers fortement structurants pour la connaissance régionale menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes, en particulier dans le cadre de la politique Natura 2000 :

- poursuite de l'élaboration des catalogues régionaux des végétations ;
- réalisation d'études d'amélioration et de synthèse des connaissances sur de grands types de milieux : landes en Poitou-Charentes, lagunes et étangs arrière-littoraux en Aquitaine ;
- centralisation et validation des cartographies des sites Natura 2000 désormais progressivement intégrées dans le système d'information de l'OBV Nouvelle-Aquitaine.

Le projet de *Guide des végétations du PNR du Périgord-Limousin*, lancé en juillet 2015 en collaboration avec le CBN du Massif Central, s'est poursuivi début 2017 mais a été interrompu suite au départ de l'agent en début de saison. Un premier appel à candidatures s'étant révélé infructueux, un deuxième appel à candidatures a été lancé à l'automne 2017 dans la perspective de relancer la mise en œuvre du programme début 2018.

Un programme de moindre envergure visant l'inventaire et la hiérarchisation des enjeux sur les sites des pelouses calcicoles a également été lancé sur le territoire du PNR du Marais Poitevin. Les premiers résultats aboutiront début 2018.

Le CBNSA s'était engagé en 2016 dans un programme de pré-cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon qui a abouti en 2017 et doit déboucher sur le lancement d'un vaste *programme visant la cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon*. Ce programme sera mené sur la période 2018-2021 et financé d'une part par la DREAL dans le cadre de la politique Natura 2000, d'autre part par le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Agence Française pour la Biodiversité.

L'année 2017 a également été marquée par le lancement d'un programme d'ampleur (2017-2020) sur la cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole.

Les travaux sur ces deux territoires sont menés avec une recherche de cohérence méthodologique avec le programme de Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB) pour lequel le département de la Gironde a été identifié par le Ministère comme département pilote et qui avait été lancé fin 2016. Le CBNSA œuvre ainsi dans ce cadre à l'élaboration d'un catalogue des végétations et séries/géoséries de végétation (approche de phytosociologie paysagère) de Gironde, en partenariat notamment avec l'IGN.

Toujours en Gironde, une étude des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin et des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau, intégrant la cartographie des végétations, a été lancée dans le cadre d'un partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). Elle se poursuivra en 2018 pour aboutir début 2019.

Le programme *Sentinelles du Climat*, programme pluriannuel prévu sur une durée de 6 ans (2016-2020), coordonné par Cistude Nature et associant divers acteurs scientifiques et naturalistes, s'est poursuivi en 2017. Ce programme structurant, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que des fonds européens FEDER, vise à mettre en place les dispositifs permettant d'évaluer sur le long terme les éventuelles conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Lancé en Aquitaine en 2016, des collaborations avec les autres acteurs présents en Limousin et en Poitou-Charentes ont été engagées et de premières actions menées. Le CBN Sud-Atlantique assure la coordination générale des volets flore et habitats naturels.

Enfin, rappelons que l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet de développements importants lui permettant d'intégrer la dimension « végétations-habitats ».

➤ **Connaissance : pôle documentation**

L'année 2017 aura été marquée par le déménagement en septembre du fonds documentaire de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), géré par le CBNSA dans le cadre d'un partenariat spécifique, dans les nouveaux locaux qui ont été livrés par le Département de la Gironde en juillet 2017 à l'issue des travaux de réhabilitation.

Les missions de fond de gestion du centre de ressources documentaires sur la biodiversité végétale (intégrant notamment les fonds documentaires du CBNSA et de la SBCO) ont été interrompues suite au départ de la documentaliste en 2015. Pour des raisons organisationnelles, la prise de fonction d'un nouveau documentaliste a été différée à 2018. Les réponses aux demandes de consultation de documents ont été pour la plupart suspendues ; la prise de fonction prochaine d'un documentaliste constituera un enjeu important pour la gestion de l'information sur la biodiversité végétale en Aquitaine et Poitou-Charentes, compte tenu du volume et de l'intérêt patrimonial et scientifique importants des documents conservés.

Le projet partenarial de *numérisation et valorisation des herbiers historiques landais* mené avec les institutions conservatrices d'herbiers landais (Conseil départemental des Landes, Musée de Borda de Dax, Jardin botanique

de Bordeaux) et engagé en 2014 s'est quant à lui poursuivi en 2017. Le CBNSA accompagne méthodologiquement la démarche et prend en charge la validation des informations numérisées en vue de l'intégration des données dans l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

➤ Conservation

Conformément aux priorités stratégiques, l'activité du service conservation s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre d'actions de conservation sur des espèces en voie d'extinction.

Ces actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec divers partenaires, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux ou des propriétaires, etc.

Une dizaine de plans territoriaux de conservation sont ainsi actuellement en cours de mise en œuvre (*Centaurium chloodes*, *Iris sibirica*, *Onosma tricerosperma subsp. atlantica*, etc.). Des opérations de renforcement et de transplantation de population d'espèces végétales à des fins conservatoires ont également été menées dans ce cadre.

Les actions sur les *Plans nationaux d'actions* (PNA) relatifs à la flore et engagées les années précédentes ont été poursuivies (PNA Liparis de Loesel, PNA Messicoles) voire renforcées (PNA Flûteau nageant). Le CBNSA participe par ailleurs aux échanges nationaux en vue de la mise en place des nouvelles générations de PNA qui devraient être engagés à partir de 2019. Ces travaux sur la sélection des espèces éligibles, coordonnés par l'Unité Mixte de Service Patrimoine Naturel, se poursuivront en 2018.

Des études complémentaires d'amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie du Mouron à feuilles grasses et de l'Elatine de Brochon, deux espèces en voie d'extinction en France et dont les dernières populations françaises subsistent en Gironde et dans les Landes, ont été lancées en 2017 pour mieux appréhender les milieux dans lesquels ces espèces sont à rechercher, mais aussi et surtout pour apporter aux gestionnaires de milieux humides des réponses précises sur les pratiques de gestion favorables/défavorables et des conseils dans le cas de projets de restauration de lagunes / milieux humides. Ces travaux ont été engagés dans le cadre d'un partenariat financier spécifique avec le Département des Landes et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

19 démarches de porter à connaissance de la présence d'espèces à forts enjeux ont par ailleurs été réalisées afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (communes, collectivités, services de l'Etat...) ou par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels...). Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées.

La structuration du réseau de suivi des stations d'espèces végétales les plus menacées, autre chantier prioritaire de la période 2014-2018, s'est poursuivie en mobilisant le tissu naturaliste.

91 stations d'espèces menacées ont ainsi été suivies en 2017.

Sur le volet conservation *ex situ*, l'installation du laboratoire de conservation *ex situ* et le renforcement des moyens suite à l'augmentation de la dotation d'agrément auront permis de développer l'activité *ex situ*. Les 3 unités de ce laboratoire (laboratoire de traitement des semences, local de conservation et de germination, et local de stockage et de nettoyage de la verrerie) sont désormais fonctionnelles. Le renforcement de cette activité a vocation à se poursuivre en 2018.

Les récoltes conservatoires se sont poursuivies sur l'ensemble du territoire (48 récoltes réalisées en 2017 pour 34 espèces). Les lots de graines collectées sont conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. Des tests de germination ont été réalisés sur 13 espèces.

➤ Appui technique

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités prédéfinies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[plus de 70 avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes, dont 30 avis d'assistance à l'instruction de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées et 47 avis préliminaires ; 3 journées de formation ont également été dispensées à destination des services de l'Etat dans les départements]

- mise à disposition de données et appui sur les projets d'aménagements,

[conformément à sa mission de « mise à disposition des données publiques auprès des publics intéressés », le CBN assure la transmission de données auprès des bureaux d'études, collectivités et autres acteurs sur des projets divers ; plus d'une centaine de transmissions de données ont été assurées en 2017 ; les demandes concernent des révisions de PLU/PLUi, des projets d'aménagements (constructions, infrastructures de transports, énergies renouvelables et réseaux d'énergie...) ou des études environnementales diverses]

- appui au dispositif Natura 2000,

[appui technique aux opérateurs Natura 2000 dont mise à disposition aux opérateurs d'un outil cartographique standardisé « kit SIG » en Aquitaine et formation à l'utilisation de l'outil ; conception et administration de l'outil de centralisation des cartographies réalisées par les opérateurs des sites Natura 2000 ; poursuite du chantier de centralisation des cartographies des sites Natura 2000 en Aquitaine et en Poitou-Charentes ; harmonisation typologique des cartographies Natura 2000 et contribution au catalogue régional des végétations ; mise en place d'un dispositif de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Aquitaine sur les prairies]

- assistance à la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les projets de SCoT et de PLUi (« Assistance Continuités Ecologiques ») en Aquitaine,

[Assistance coordonnée par l'Union Régionale des CAUE, financée par la DREAL et le Conseil régional d'Aquitaine. L'intervention du CBN s'inscrit dans un cadre partenarial, au sein d'une « Cellule naturaliste ». En 2016, plusieurs territoires avaient fait l'objet de cette assistance en Aquitaine ; aucun territoire nouveau n'a toutefois bénéficié de l'expertise du CBNSA en 2017]

- appui à la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Atlantique,

[5^e phase d'un programme spécifique, ayant visé en 2017 le suivi scientifique des opérations expérimentales de gestion, la formation à la reconnaissance et à la gestion des plantes exotiques envahissantes et des plantes patrimoniales présentes sur le réseau autoroutier auprès des agents de la DIRA, ainsi que des conseils et préconisations en termes d'aménagement et de gestion des bords de routes]

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)

[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers]

➤ Information et sensibilisation du public

Les actions de communication et de sensibilisation engagées les années précédentes ont été poursuivies et renforcées.

De nombreuses conférences, interventions, sorties botaniques et formations ont été réalisées par l'équipe. Citons notamment les réunions d'observateurs qui se tiennent sur chacun des départements où sont menés les programmes d'inventaires systématiques. En 2017, des réunions départementales se sont ainsi tenues en Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques. Ces réunions seront renouvelées en 2018 et constituent des moments forts pour l'animation des réseaux.

La rubrique Actualités de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine a été restructurée et permet un accès à la connaissance sur les activités scientifiques du CBNSA et de ses partenaires.

Enfin, une page Facebook dédiée au CBN Sud-Atlantique a été ouverte et permet une communication orientée vers un public plus large.

➤ Travaux réalisés avec le réseau national des CBN

- Système d'information national sur la flore,

[participation aux travaux sur la mise en place du système d'information Atlas de la flore de France ; 2014 avait été marqué par l'ouverture de la plateforme nationale de diffusion des données flore, avec plus de 21 millions de données compilées (<http://siflore.fcbs.fr>) ; en 2016, une nouvelle agrégation des données avait été réalisée au niveau national permettant de rassembler **plus de 27 millions de données**]

- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP),

[le CBNSA a poursuivi et encore renforcé son implication visant à lui permettre d'assurer son rôle de référent SINP « flore, fonge et végétations-habitats » en Nouvelle-Aquitaine à travers des travaux sur les aspects juridiques liés aux propriétés des données, sur l'organisation de l'architecture régionale du SINP, sur les aspects techniques liés aux formats standards de données et de métadonnées, sur la qualification et la validation scientifique des données, sur la définition et la diffusion des données sensibles ; l'élargissement de l'Observatoire de la biodiversité végétale à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine lui permet d'assurer le rôle de **pôle « flore-fonge-habitats » du SINP en Nouvelle-Aquitaine** ; le CBNSA s'est impliqué également dans les travaux nationaux à travers en particulier sa participation au Groupe de Travail Architecture du SINP au sein duquel il a représenté les acteurs de Nouvelle-Aquitaine, suite au mandat qui lui a été donné par la DREAL]

- Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB)

[participation à la construction du cadre méthodologique et aux réflexions pour la mise en place des outils ; dès 2016, le département de la Gironde a été retenu comme département pilote pour le lancement de travaux spécifiques – voir supra]

L'implication du CBNSA sur le *programme national « flore locale »* a été poursuivie et s'est intensifiée en 2017, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale (participation à trois journées d'informations dans les départements, participation à une réunion d'échange au niveau national, etc.).

Perspectives programmatiques 2018

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique pour 2018, 5^e et dernière année de la période 2014-2018, se situeront dans la continuité de ce qui a été mené en 2017, à savoir :

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'inventaires et du déploiement de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, la validation et la diffusion des listes rouges ;
- le renforcement du développement de la connaissance sur les habitats et notamment la mise en œuvre des programmes de cartographie d'habitats ;
- le renforcement de la mise en œuvre des actions de conservation et de suivi des éléments les plus rares et menacés ;
- la poursuite de l'appui aux politiques publiques de préservation de la biodiversité, et le renforcement de cet appui notamment sur les réserves naturelles.

Les *programmes d'inventaire systématique de la flore vasculaire* poursuivis. L'année 2018 devrait permettre de clore le premier échantillonnage de l'inventaire systématique pour 3 départements (Gironde, Lot-et-Garonne et

Pyrénées-Atlantiques) et l'avant-dernière année pour 2 à 3 autres départements (Dordogne, Landes voire Charente-Maritime selon moyens disponibles).

Sous réserve de leur validation par le CSRPN, les *listes rouges de la flore vasculaire d'Aquitaine et de Poitou-Charentes*, référentiels scientifiques majeurs pour la connaissance et la conservation de la flore vasculaire et très attendus par le réseau naturaliste, seront diffusées. Ces listes ont vocation à être le support de la révision ultérieure des listes d'espèces protégées dont la méthode d'élaboration est en cours de réflexion au niveau national ; le CBNSA devrait participer à ces réflexions dans le cadre du partenariat avec l'AFB, conformément à la programmation 2018.

Le CBNSA poursuivra également son implication dans *l'inventaire permanent et continu des ZNIEFF* dans le nouveau cadre défini à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Les travaux visant la mise en place d'une démarche d'*observatoire des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine* se poursuivront également en 2018, en lien avec les acteurs du réseau naturaliste et en veillant à articuler cette démarche avec les dispositifs préexistants (notamment l'ORENVA, propre aux milieux aquatiques, en Poitou-Charentes).

Enfin, le *programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)* des communes de la partie landaise du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) devrait se poursuivre avec l'inventaire des 10 dernières communes non couvertes actuellement, le suivi des populations d'espèces patrimoniales, et la poursuite des formations botaniques à destination de la population du Parc.

Concernant les habitats, les chantiers de structuration et d'amélioration des connaissances seront poursuivis voire renforcés en 2018, à travers des programmes financés spécifiquement.

On peut notamment citer les programmes structurants engagés avec la DREAL dans le cadre de financements Natura 2000, avec le chantier de *centralisation des cartographies des sites Natura 2000*, l'élaboration des *catalogues régionaux des végétations* ou encore la réalisation d'études d'amélioration des connaissances ou de synthèse sur les végétations de grands types de milieux.

Les programmes éminemment structurants de cartographie des habitats engagés en 2016-2017 devraient être poursuivis, en particulier :

- la *cartographie des habitats de Bordeaux Métropole* ayant vocation à identifier les secteurs à enjeux et à favoriser leur prise en compte par Bordeaux Métropole dans l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- la *cartographie des habitats du Bassin d'Arcachon* dans le cadre de Natura 2000 et du Plan de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon ;
- la *cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin* et des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau gérées par l'ONF ;
- la *cartographie des habitats de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx* dans le cadre d'un programme en cours de montage avec le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels des Landes ;
- la poursuite des actions engagées sur le programme de *Cartographie nationale des Habitats (CARHAB) sur le département de la Gironde*.

Le programme de réalisation du *guide des végétations du PNR Périgord-Limousin*, mené en collaboration avec le CBN Massif Central, devrait être relancé avec le recrutement d'un chargé de mission phytosociologue.

Le *programme pluriannuel et transversal Sentinelles du Climat*, initié en 2016 sera poursuivi en 2018.

Dans la continuité de la mise en œuvre de la stratégie 2014-2018, les actions de conservation porteront sur la mise en œuvre d'actions conservatoires en faveur des espèces en voie d'extinction au niveau national et présentes sur le territoire du CBN, ainsi que sur la mise en place progressive d'un réseau de suivi et de veille.

Un renforcement de l'investissement du CBN sur la mise en œuvre des *actions de conservation in situ et ex situ des espèces végétales* en voie de disparition est également prévu en 2018, en lien avec la mise en place du nouveau laboratoire de conservation au domaine de Certes.

Enfin, le CBN poursuivra son appui à *l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées*, son appui au dispositif Natura 2000 ainsi que son appui à la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités.

Evolution des ressources humaines

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	1 ^{er} janvier 2017	31 décembre 2017
Administrative	A	1	1
	B	1	1
	C	2	3
Technique	A	22	23
	C	1	1
Total		27	29

L'effectif a augmenté de 7.5% en 2017. L'équipe a varié de 27 à 29 agents, avec un « pic » à 33 agents en avril-mai (soit un effectif mensuel moyen de 30 agents, pour 28 en 2016).

La catégorie A regroupe l'effectif le plus nombreux, avec 23 agents en début d'année puis 24 en fin d'année, soit près de 85%.

Filière	1 ^{er} janvier 2017	31 décembre 2017
Agents sur emplois permanents	24 Dont : - 6 fonctionnaires - 1 CDI	27 Dont : - 7 fonctionnaires - 4 CDI
Agents sur emplois non permanents	3	2
Total	27	29

Les prévisions de CDisation se sont concrétisées pour 3 agents de catégorie A en 2017. Un agent de catégorie C à temps non complet a été stagiarié suite à la création de l'emploi début 2017. Les emplois permanents restent majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public (~75%), ceci tenant aux qualifications spécifiques requises.

L'équipe a en outre été partiellement renouvelée, avec le départ de 4 agents.

Notons que l'antenne Poitou-Charentes a été amputée d'une part importante de ses moyens humains, du fait d'un congé parental, d'un congé maternité et d'un congé maladie longue durée.

Pour 2018, la prévision de CDisation concerne 1 agent à temps complet, chargé de mission botaniste.

Rémunérations :

Ont été appliquées les mesures « PPCR » étendues aux cadres A en 2017, ainsi que la revalorisation de la valeur du point d'indice, et classiquement la prise en compte des évolutions des taux de cotisation.

A noter que pour la 1^{ère} année, le CBN a été soumis à la cotisation au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique à hauteur de 3868 €.

Tenant compte des nouvelles dispositions applicables en matière de réévaluation des rémunérations des agents contractuels de droit public, des revalorisations indiciaires ont été opérées en 2017, à l'occasion des CDisations en particulier.

Le régime indemnitaire préexistant au sein de la structure n'a pas été modifié ; il conviendra d'engager son évolution pour mise en conformité avec le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

En 2018, l'augmentation de la CSG (et autres mesures corollaires) est effective à compter du 1^{er} janvier. L'impact sur la rémunération nette des agents contractuels de droit public est relativement faible (perte de quelques dizaines de centimes en moyenne), excepté pour les agents à temps non complet (plusieurs dizaines d'euros). L'impact pour les fonctionnaires est plus marqué en termes de baisse de rémunération nette, tout particulièrement pour les catégories C en début de grille indiciaire (certains agents ne bénéficiant pas de l'indemnité compensatrice prévue dans ce dispositif). L'incidence globale budgétaire sur 2018 n'a pu être totalement évaluée à ce stade, le prestataire fournisseur du logiciel de paye n'ayant pas encore intégré ces dernières évolutions.

L'effet du Glissement Vieillesse-Technicité est estimé à +6000 € en 2018 pour les agents fonctionnaires. Notons que le dispositif « PPCR » est suspendu en 2018.

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; en revanche, il devient nécessaire d'organiser les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps, parallèlement à la pérennisation progressive des emplois. Un règlement devra être adopté à cet effet, et les provisions budgétaires correspondantes devront être prévues à compter de 2019.

Avantages et prestations sociales :

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les agents au sein du CBNSA ; des prestations d'action sociale très variées sont proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2017 s'est élevée à ~5240 € et le « retour » aux agents est estimé à minima à 5744 €.

Formation :

Le Droit Individuel à la Formation a été remplacé courant 2017 par le Compte Personnel de Formation. Le CBN a procédé au calcul des droits au 31 décembre 2017, ce qui représente une masse de 1937 heures. En 2018, devra être adopté un nouveau règlement de la formation intégrant les nouvelles dispositions.

Santé, hygiène et sécurité :

Les travaux de réhabilitation du siège étant achevés, le CBN va pouvoir appréhender de manière globale et précise à la fois, la question de la prévention des risques au travail. L'objectif en 2018 visera à mettre en place les conditions pour une meilleure prise en compte de ces risques. Cela devra passer par la désignation et la formation d'un assistant en prévention au sein de l'équipe, et nécessitera un accompagnement extérieur du Centre de gestion de la Gironde afin d'aboutir à l'adoption du document unique, et la mise en œuvre du plan d'actions.

Les risques spécifiques auxquels les botanistes sont exposés ont conduit la médecine préventive à prévoir une visite médicale annuelle (la norme classique étant une visite tous les 2 ans). En outre, il ressort des visites 2017 une forte préconisation de vaccination (leptospirose) et de dépistage de la maladie de Lyme.

La prise en compte de ces évolutions n'est pas neutre sur le plan budgétaire puisqu'évaluée à 11 000 € pour 2018.

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant très dépendante chaque année des financements spécifiques sur programmes.

Le chapitre 012 sur 2017 a représenté 1.046 million en réalisation (soit 84% des dépenses réelles de fonctionnement), pour 0.959 million en 2016 (soit 85%).

Evolutions et perspectives budgétaires

Recettes 2017

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes », c'est-à-dire les contributions statutaires des membres et la participation financière de l'Etat dans le cadre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de 712 179 Euros (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes constituent une part significative des ressources du CBN (*près de 60%*), qui ont principalement été mobilisées en 2017 sur le chantier prioritaire d'inventaire de la flore. Rappelons aussi que les contributions statutaires ont été revalorisées en 2017 (+50K€), afin de financer les charges nouvelles de fonctionnement liées à la livraison des locaux du siège.

Origine des financements « pérennes » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2016-2017)

	Montants 2016	%	Montants 2017	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	412 179 €	73.32%	462 179 €	64.9%
Conseil régional	152 534 €	27.13%	171 037 €	24.02%
Conseils départementaux	231 872 €	41.24%	259 999 €	36.51%
EPCI	22 173 €	3.95%	24 863 €	3.49%
Communes	5 600 €	1.00%	6 280 €	0.88%
Etat (2)	150 000 €	26.68%	250 000 €	35.10%
TOTAL (1)+(2)	562 179 €	100%	712 179 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

A noter sur l'exercice 2017, quelques produits exceptionnels non prévus au budget primitif pour près de 12000 €. Il s'agit de la cession d'un véhicule accidenté et de mobilier (salle de réunion) suite à la réorganisation de nos locaux nécessitée par l'implantation du syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon. Relevons également que les recettes du chapitre 013 Atténuation de charges se sont élevées à 26K€ et correspondent au remboursement de rémunérations (congé longue maladie, maternité, paternité, etc.).

Dépenses 2017

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement : charges à caractère général (+24% entre 2016 et 2017 sur les dépenses réalisées du chapitre 011) et charges de personnel (+9% sur la période).

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser) se sont élevées à ~43K€ en 2017 : les dépenses ont porté principalement sur l'acquisition de matériel de bureau et informatique et du mobilier (aménagement des laboratoires, mobilier de bureau) ainsi que sur du matériel de terrain. Les RAR (acquisitions de 2 véhicules) s'élèvent à ~29K€.

Les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en léger excédent sur l'exercice 2017, ainsi que les résultats de la section d'investissement, dans une moindre mesure.

Néanmoins, la trésorerie reste très réduite en particulier sur le début de l'exercice ; cela tient aux décalages entre les dépenses réalisées et la perception effective des recettes correspondantes. En 2017, l'accompagnement de collectivités membres par versement partiel anticipé des contributions statutaires a contribué à pallier le faible niveau de trésorerie de début d'année. De même, le versement par la DREAL de l'intégralité des financements sur « subvention de fonctionnement » dès la signature de la convention a joué très favorablement. L'établissement a ainsi évité la mobilisation d'une ligne de trésorerie.

Perspectives 2018

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes » sont constituées des contributions statutaires des membres et de la participation financière de l'Etat dans le cadre de l'agrément CBN.

La participation de l'Etat, qui s'était significativement accrue l'an passé, sera maintenue à ce niveau en 2018 (250K€).

Afin de faire face aux charges de fonctionnement supplémentaires estimées à 17K€ (voir supra, impact du GVT et prévention des risques), les collectivités et établissements publics membres seront sollicités pour abonder le budget syndical 2018. Cela représentera une augmentation de + 3.7% par rapport à 2017. La somme des contributions statutaires financières s'élèverait alors à 479 177 €.

Au total, les recettes « pérennes » 2018 seraient portées à 729 177 €. Viendront s'y ajouter les recettes spécifiques liées aux programmes scientifiques, en cours d'évaluation.

En termes de dépenses, outre les dépenses de fonctionnement, il conviendra de réserver une enveloppe pour poursuivre les acquisitions engagées progressivement en 2016 et 2017 (mobilier, informatique, matériels de terrain, équipement des laboratoires et bureaux).

La contrainte de trésorerie mentionnée plus haut va amener le CBN Sud-Atlantique à faire des choix dès 2018 et pour les exercices suivants ; la fusion des régions, combinée aux contraintes budgétaires fortes de l'Etat et des collectivités a eu pour effet de modifier sensiblement le montage et la gestion financière de nos programmes scientifiques. La Région, comme la DREAL, tendent à harmoniser leurs politiques sur ce grand territoire. Cela a pour conséquence le montage de programmes multipartenariaux de plus grande ampleur, qui nécessitent des structures « chefs de file » dotées de compétences d'ingénierie administrative et financière robustes, ainsi que d'un fonds de roulement suffisant, pour leur portage. Le recours aux financements européens, non encore harmonisés entre les trois ex-régions, devient systématique pour compenser la baisse des crédits mobilisables par l'Etat et les collectivités. Ce levier financier constitue un atout certain, mais présente néanmoins l'inconvénient majeur de délais d'instruction, délais de paiement et de la lourdeur administrative. Au vu de ces tendances, le CBNSA devra probablement renoncer à court-moyen terme à sa participation sur ce type de projets.

Ces aspects stratégiques devront être pris en compte, en regard de la stratégie scientifique, dans le cadre du dossier de demande de renouvellement d'agrément que le CBNSA devra déposer mi-2018 auprès du Ministère en charge de l'Environnement.